

AMICALE MERMOZ
10 km COURCY

REGLEMENT
10 km de COURCY
17 mars 2024

- ☞ L'inscription à l'épreuve est de 10 € jusqu'à la veille de la course et de 12 € sur place, le **17.03.2024 de 8 h à 9 h 45**.
- ☞ Chaque participant devra se munir d'un certificat médical valide ou d'une licence FFA.
- ☞ Seules les personnes nées en 2008 ou avant seront autorisées à s'inscrire.
- ☞ Le départ et l'arrivée auront lieu Place de la Mairie à COURCY.
- ☞ La course débutera à **10 h** précises. Les retardataires ne seront plus autorisés à prendre le départ.
- ☞ Le parcours sera fléché au sol. Chaque intersection sera surveillée par des signaleurs, et/ou des pompiers qui réguleront la circulation afin d'assurer la sécurité des participants. Une équipe de la **Protection Civile** avec 3 secouristes, une ambulance et une liaison radio sera présente. Des barrières de sécurité seront également mises en place à certains endroits.
- ☞ Les coureurs doivent respecter l'itinéraire et la signalisation mis en place par les organisateurs.
- ☞ Toute infraction au tracé entraîne l'élimination du participant par les organisateurs.
- ☞ Un ravitaillement sera assuré sur le parcours.
- ☞ Le temps réalisé par chaque coureur sera relevé afin d'effectuer un classement général.
- ☞ Le temps maximum autorisé est de 1 h 30. Au-delà de cette limite, le concurrent devra regagner l'arrivée avec la voiture balai.
- ☞ A l'arrivée, chaque participant recevra une récompense.
- ☞ Droit à l'image : en s'inscrivant, le participant autorise les organisateurs à diffuser les photographies ou vidéos sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve.